



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Organisateurs : Swiss Fun Kart & E-Fun Mobility Sàrl
p.a. c/o E-Fun Mobiliy Sàrl, Rue de la Rue 8E, 1410 Thierrens

Je, soussigné(e) : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Date et lieu du roulage : _____

1. Aptitude à la conduite

Le participant déclare être en bonne santé et apte à conduire sur circuit. Il atteste ne pas être sous l'influence de substances altérant ses facultés et n'avoir aucune contre-indication médicale.

2. Acceptation des risques

Le participant reconnaît et accepte les risques liés à la conduite sur circuit, incluant les accidents matériels et corporels graves. Il assume personnellement ces risques et accepte ceux liés aux autres participants.

Il atteste être conscient que sa présence dans l'enceinte du circuit ainsi que celles de ses accompagnateurs peut entraîner des risques pour eux-mêmes et pour lui-même. Il accepte ses risques en pleine connaissance de cause.

3. Responsabilité civile et pénale

Le participant est responsable des dommages causés par lui-même ou son véhicule. Il s'engage à régler toute facture en cas de dommage aux infrastructures ou équipements du circuit, ainsi qu'à prendre à sa charge tout dégât cause par sa faute au karting loué.

4. Renonciation à tout recours

Le participant renonce à toute réclamation contre Swiss Fun Kart et E-Fun Mobility Sàrl, les organisateurs, sponsors, propriétaires du circuit, et les autres participants en cas de dommages subis.

5. For juridique

En cas de litige, le for juridique valable est à Yverdon-les-Bains

6. Assurance

Le participant doit s'assurer que sa couverture d'assurance est suffisante pour les risques liés à la conduite sur circuit et atteste posséder une couverture RC valable et en vigueur.

7. Participants mineurs

Pour les participants mineurs, l'accord par signature du représentant légal fait foi.

8. Équipements obligatoires

Le port du casque, combinaison de protection et gants sont obligatoires.

9. Règles de conduite

- Respect des consignes des organisateurs et du personnel du circuit.
- Interdiction stricte de conduite sous influence d'alcool (0.0‰), drogues ou médicaments affectant la vigilance.
- Respect des limites de vitesse dans les paddocks et stands.
- Participation obligatoire au briefing avant toute session.

10. Enregistrements et surveillance

Le participant accepte que des enregistrements de sa personne puissent être utilisés pour des raisons de sécurité.

11. Respect des indications

Le participant s'engage à respecter les indications et précautions d'usages concernant l'équipement, les dispositions techniques et les règles de conduite qui sont essentielles pour assurer la sécurité. En cas de non respect, Swiss Fun Kart et E-Fun Mobility Sàrl sont en droit, sans autre forme d'avertissement, d'exclure le participant de l'événement, qui s'engage, dans ce cas, à quitter l'enceinte du circuit immédiatement. Il n'en résulte aucun droit de remboursement ou de réduction de frais de participation.

12. Remise préalable de la licence Vega

Avant de prendre la piste, tout utilisateur doit présenter sa licence Vega, qui doit être commandée au minimum 1 semaine avant la manifestation sur le site : <https://www.vegatrofeo.ch/fr/licences/licence-entrainement>

Lieu : _____

Date : _____

Signature du participant* : _____

(*Signature du représentant légal si mineur)